

ASSOCIATION « L'ATELIER EPHEMERE »

Conditions d'exposition définies par l'engagement entre :

Monsieur, Madame, l'association ou autre, nommé « CLIENT ».....

Et « l'Atelier éphémère »

L'exposition se tiendra dans les locaux de l'association située 1, Place Sébastopol 13004 Marseille.

Tout exposant s'acquittera d'une cotisation annuelle à l'ordre de l'association de 50,00 euros .

(matériel coin repas, caméra vidéo, WIFI, remises chez notre fournisseur de matériel d'art plastique)

- Exposition Individuelle : 400€ la semaine ou 600€ pour 15 jours.
- Exposition en duo, 2 artistes : 180€ la semaine par artiste.
- Exposition en trio, 3 artistes : 100€ la semaine par artiste.
- Exposition « Les Pinceaux de Sébasto » : 50€ l'emplacement (environ 10m²).

- 1) L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation des œuvres exposées, Il appartient à l'exposant de contracter les assurances nécessaires pour ses œuvres.
- 2) L'exposant prendra en charge sa propre publicité, y compris le vernissage éventuel.
- 3) L'accrochage et le décrochage seront effectué par ses soins (accrochage le LUNDI 9h00 et décrochage le SAMEDI avant 19h00). Horaires d'ouverture libres, fermeture maxi 20h00.
- 4) La présente location est consentie pour le montant ci-dessus , 30% à la commande (non débité) par tous les moyens à sa convenance (espèces, chèque, carte bancaire) au nom de l'association qui délivrera une facture. Le solde à la prise de possession des locaux.
- 5) Une caution de 300 euros sera demandée en garantie (non encaissable) sauf dégradations constatées, et restituée à la remise des clés après inventaire.
- 6) Le changement éventuel de date d'exposition ne sera possible qu'en fonction du calendrier des expositions, toute semaine engagée est due.
- 7) En cas de désistement 15 jours avant la date d'exposition, une retenue de 20% du montant total de la location sera retenue sur l'acompte.
- 8) Le nettoyage de l'espace est à la charge de l'exposant ou l'association pour 30€.
- 9) Le(s) exposant s'engage à garder son exposition. Option garde par l'association : 100€/jour. Pas de vente à l'extérieur (trottoir) et pas de diffusion de musique ni orchestre.
- 10) Les règlements de vos œuvres seront encaissés par vos soins.
- 11) Le(s) exposant s'engage à ne pas mettre de publicité visible par le public (marques diverses ou sponsor) et à vendre **exclusivement des œuvres de leur création.**

Fait en 2 exemplaires à Marseille, le.....

Le CLIENT

l'Association « L'ATELIER EPHEMERE »